



MT-GIROD : GRAND FINAL AVANT LE VOTE

> Mt Girod 2017 : même lieu, mais programme remanié !

Vote de Moutier oblige, la prochaine édition de la Fête de Mt-Girod a été déplacée d'un mois et se tiendra le vendredi 2 et le samedi 3 juin prochain. Comme il s'agit du week-end de Pentecôte, le dimanche 4 juin sera consacré au repos. Pas la peine donc de monter à Mt-Girod le dimanche, sauf si vous souhaitez aider les bénévoles aux rangements !

Plus sérieusement, à deux semaines du vote fatidique, la Fête de Mt-Girod constituera le dernier grand rassemblement des forces favorables au maintien de la ville dans le canton de Berne. L'occasion autant pour les citoyennes et citoyens du Jura bernois de témoigner leur solidarité et leur soutien aux Prévôtoises et Prévôtos, qu'à ces derniers la possibilité de consolider leurs convictions ou de se forger une opinion si telle n'est pas encore le cas. En parallèle, l'événement offrira de belles occasions de fêter et partager aux rythmes de la musique traditionnelle et country.

Fête de Mt-Girod
2 - 3 JUIN 2017

VENDREDI
Dès 19h00 : Bar / DJ

SAMEDI
10h00 : ouverture / soupe aux pois
12h45 : partie officielle
15h00 : jass par équipes
Inscription sur place. Prix: 30 CHF y.c. repas
19h30 : live music avec Rosewood

TURBOLADIES
Entrée gratuite
Restauration chaude samedi uniquement. Dimanche fermé
Plus d'infos : www.groupe-sanglier.ch

ROSEWOOD

> Vendredi 2 et samedi 3 juin : demandez le programme

Quoi de mieux que de débiter le week-end dans la décontraction ? C'est dans cet esprit que le vendredi sera une soirée « salopettes » ! Vous l'aurez compris, pas besoin de se recharger avant de venir festoyer, venez comme vous êtes ! Et si votre profession exige le port du costard trois pièces, et bien prenez votre plus belle salopette avec.

L'ouverture officielle est annoncée pour 19h, mais soyez sûrs que nous vous accueillerons volontiers dès la sortie du boulot !

> Samedi 3 juin : une journée bien remplie !

Puisque la fête tombe sur la Pentecôte, il était impossible de maintenir le programme classique sur les deux jours du week-end, le dimanche étant un jour de repos officiel ! En conséquence, notre comité d'organisation a décidé de condenser le programme des festivités sur un seul jour, soit le samedi 3 juin. La journée sera donc riche en activités.

L'ouverture des portes aura donc lieu samedi à 10h00. Peu avant midi, il sera possible de déguster la toujours exceptionnelle soupe aux pois concoctée par le désormais célèbre Monsieur Soupe. Knorr l'aurait d'ailleurs contacté pour une collaboration publicitaire dit-on... affaire à suivre !



Pierre-Alain Schnegg et Christoph Neuhaus : bien plus à offrir que des Ragusa ! Et ils vous le prouveront samedi 3 juin à Mt-Girod. Source : www.rjb.ch

La partie officielle débutera à 12h45. Nous aurons l'avantage d'accueillir deux Conseillers d'Etat, à savoir le citoyen de Champoz Pierre-Alain Schnegg, et le directeur des affaires communales Christoph Neuhaus. Manfred Bühler, Conseiller national du Jura bernois nous fera également l'honneur de sa présence. La parole sera enfin donnée à Moutier-Prévôté, représenté par André Piguet.

Le groupe folklorique des « Turboladies » assurera l'animation avant et après les discours, avec un répertoire autant traditionnel que moderne, qui saura à coup sûr ravir les oreilles même les plus réticentes à la musique traditionnelle !

A 15h00, place au traditionnel Jass, qui à défaut de sanglier sera un jass au cochon. L'inscription est de 30 CHF par personne incluant le repas, et s'effectue sur place. Comme chaque année, il sera possible de composer des équipes sur place pour les personnes qui seraient seules.

Pour clore cette journée de la plus belle des manières, nous accueillerons dès 19h30 le Groupe Country « Rosewood ». Vu le succès rencontré l'année passée, nous avons décidé de réengager cette formation de fins musiciens emmenés par la voix puissante et suave de Martina. Leurs reprises de classiques country – rock vont très certainement mettre le feu à la tente de Mt-Girod !

Retrouvez les dernières infos relatives à cette soirée sur les réseaux sociaux.



Rosewood, tête d'affiche résolument « country » pour la soirée du samedi 3 juin. A apprécier en live dès 19h30 !

HJB : UNE VERITE QUI DERANGE

> HJB et séparatistes : les 7 phases vers l'acceptation du deuil

Baucoup de choses ont été dites et écrites au sujet du site prévôtois de l'Hôpital du Jura bernois. Il semble que certains écrivains en herbe et autres

**FAKE
NEWS
ALERT!**



militants soient des adeptes assidus de fake news, certains allant même jusqu'à prétendre que seul un rattachement de Moutier au Jura permettrait d'assurer la pérennité de l'hôpital (et là on rit intérieurement, parce que c'est la seule chose à faire en lisant ce genre d'inepties sur les réseaux sociaux).

Alors qu'au début de la campagne des attaques verbales répétées ont tenté de faire passer sous silence le thème « avenir de l'hôpital », arguant qu'il n'avait aucun lien avec le vote institutionnel (à



l'époque on ne riait pas vraiment, c'était plutôt une envie pressante d'aller aux toilettes qui nous envahissait à la lecture de ce genre de diarrhée cérébrale), nos adversaires ont fini, après moult coups de boutoir, par avouer. L'avenir de l'hôpital de Moutier est intimement lié à l'issue du vote du 18 juin.

Une fois le stade du déni passé (étape 2 sur 7 vers l'acceptation du deuil !) apparut celui de la colère et du marchandage (étape 3 sur 7). Les employés du site n'ont pas le droit de dire ce qu'ils pensent, même si leur propre emploi est menacé. Et si par malheur un patient venait à poser une question sur LA question, ne surtout pas lui dire qu'on ne souhaite pas changer de canton. Certains séparatistes ont même osé la caricature de la médecine à deux vitesses, les patients « pro-ju » étant menés à l'abattoir plutôt qu'au bloc opératoire... (et là on ne rigole plus, parce que l'humour noir, c'est mal !). Plus sérieusement, cela ne ressemble-t-il pas à une tentative perfide d'imposer le silence ? L'Omerta, la loi du silence... vous voyez ? Faire taire certaines personnes parce que l'on sait pertinemment que ce qu'elles pensent va à l'inverse de ses convictions, et qu'en plus c'est plus proche de la vérité que sa propre version des faits... Voilà ce qu'a tenté « Moutier ville jurassienne » et consorts en muselant les employés et la direction de l'HJB.



> Des faits et rien que des faits !

A un mois du vote, il convient de passer aux étapes ultimes (acceptation et reconstruction) et d'accessoirement remettre l'hôpital au milieu de la cité. Pour ce faire, tenons-en nous aux faits, et à ce qui existe. Aujourd'hui, l'hôpital du Jura bernois à Moutier :

- ✓ c'est **320 emplois** (équivalent plein temps), sans compter les emplois indirects
- ✓ fonctionne très bien, dégage des **bénéfices**, suscite la **satisfaction** de ses patients
- ✓ est un **formateur reconnu** d'apprentis, donne du travail à de nombreux **sous-traitants**.
- ✓ est un acteur de **développement des technologies** dont bénéficient les entreprises locales.
- ✓ constitue un **facteur d'attractivité** déterminant, par exemple pour le choix du domicile.

De plus, le propriétaire unique de l'HJB, c'est le canton de Berne. Celui-ci rappelle d'ailleurs qu'« il n'est pas question de fermer les soins aigus de l'hôpital de Moutier pour les concentrer sur un autre site ».

> Voter oui le 18 juin : une prise de risque inutile pour l'avenir de l'hôpital

Evidemment, celui qui pourra prédire ce qu'il adviendra de cette structure dans 50 ou 100 ans n'est pas encore né, et peu importe le canton dans lequel Moutier se trouvera à cet horizon. Peut-être que le sort de l'hôpital de Moutier ne sera pas pire dans le canton du Jura, supposition parmi d'autres... ce qui est par contre sûr, c'est qu'il ne sera pas meilleur !

Car la seule chose qui compte finalement, et sur laquelle un jugement objectif peut se reposer, c'est ce qui est existant. Aujourd'hui, l'HJB se porte comme un charme. Changer de canton, c'est mettre en péril cet équilibre, c'est remettre chaque domaine de compétence sur la table des négociations, pour une redistribution probable avec d'autres sites, notamment Delémont.

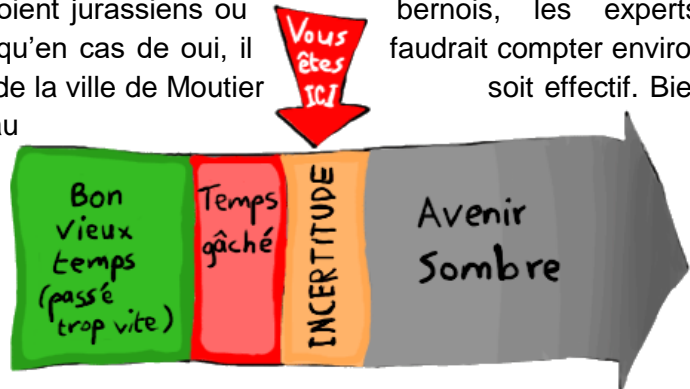
Voter oui le 18 juin, c'est peut-être devenir « pomme avec le bour », et plonger l'entreprise dans une longue période d'incertitude. C'est prendre le risque que l'option « fermeture du site », qui conclut le rapport d'expertise, devienne une réalité ! Alors pourquoi changer ce qui marche ?



EDITO : LE SENS DES PRIORITES

> En cas de oui, une longue période de transition

Dans la cacophonie qui entoure le débat sur le vote du 18 juin, il est un point qui semble mettre d'accord toutes les parties. En effet, qu'ils soient jurassiens ou bernois, les experts, politiciens et militants s'accordent pour dire qu'en cas de oui, il faudrait compter environ cinq ans pour que le changement de canton de la ville de Moutier soit effectif. Bien entendu, ces cinq années ne suffiraient pas au Jura agrandi pour atteindre un rythme de croisière et pour régler toutes les questions administratives. Une telle modification nécessiterait une bonne dizaine d'années avant de donner naissance à une nouvelle entité cantonale stable.



« Si Moutier décide de quitter sa couronne et de rejoindre le canton du Jura le 18 juin, cela signifie en clair que pendant une durée de cinq à dix ans nos politiciens seront presque exclusivement occupés par ce chantier »

Faisons donc preuve d'imagination : si Moutier décide de quitter sa couronne et de rejoindre le canton du Jura le 18 juin, cela signifie en clair que pendant une durée de cinq à dix ans nos politiciens seront presque exclusivement occupés par ce chantier. Cinq à dix ans d'instabilité durant lesquels les problèmes essentiels et le bon développement de la ville de Moutier devront être relégués au statut d'affaires « non prioritaires ». À l'échelle politique, le calcul est simple : un tel laps de temps représente en tout cas deux mandats.

> Des priorités qui sont ailleurs

Il est grand temps de se poser la question du sens des priorités. À l'heure de la mondialisation et des problèmes globaux, alors que se pose les questions de la survie de nos entreprises, de la bonne intégration d'un nombre croissant de migrants, du développement de nos infrastructures (etc.), souhaitons-nous réellement sacrifier deux mandats politiques à un tel gouffre administratif ? Souhaitons-nous réellement voir ce chantier absorber tous nos efforts et tout notre temps ? N'avons-nous pas mieux à faire ? Nos politiciens n'ont-ils pas de tâches plus urgentes ? Cela vaut-il la peine de risquer l'avenir de notre hôpital et de mettre en jeu la présence dans notre commune de centres de formation tels que le CEFF et l'EMSP ?

> Une question jurassienne étouffante

Cela fait bien trop d'années qu'une lignée minoritaire d'obsédés de l'identité cantonale nous fait croire que la question jurassienne est importante pour notre région. Cela fait bien trop d'années que l'ensemble des discussions politiques tourne autour d'une rancœur qui n'a plus lieu d'être à l'heure où le bon développement de Moutier est à envisager dans l'espace BEJUNE, fruit de la parfaite entente entre les gouvernements bernois, jurassiens et neuchâtelois.

Alors si comme nous, vous pensez que nos élus communaux et cantonaux devraient concentrer tous leurs efforts à l'amélioration de nos conditions de vie et au bon développement de notre région plutôt qu'à la résolution d'un caprice d'enfants gâtés et frustrés parce que ne figurent pas leurs couleurs préférées sur leurs plaques de voiture, nous vous encourageons à faire le choix de la raison et d'un avenir prospère en VOTANT NON le 18 juin.

Le « Vorbourg à rebours »



VOTE COMMUNALISTE : VOLTE-FACE DU CORNET !

> Un retour « dans l'ordre »

On l'apprenait récemment dans la presse régionale, suite à deux pétitions de citoyens, les Exécutifs de Crémines et Grandval ont retiré leur demande de vote communaliste.

Alors que Crémines et Grandval avaient respectivement refusé à 65 % et 63 % un rapprochement avec le Jura le 24 novembre 2013, la réaction de ces deux communes d'organiser un vote communaliste avait suscité l'indignation. Un véritable déni de démocratie alors que deux tiers des votants avait dit non à l'aventure séparatiste. Il semble aujourd'hui que l'on puisse quelque peu réparer les dommages causés et rétablir un semblant de respect des institutions démocratiques de ce coin de pays. Pour cela, le Groupe Sanglier dit un grand MERCI aux auteurs de cette initiative, ainsi qu'aux Conseils municipaux respectifs pour leur prise de responsabilité et leur courage politique !

> Moutier isolé ? Seulement en cas de OUI

D'aucuns verront dans cette décision une désolidarisation du Cornet face à la ville de Moutier, preuve de plus pour certains séparatistes, que « le Jura bernois se moque profondément du sort de Moutier ». Or la cité prévôtoise ne sera isolée politiquement qu'en cas de oui le 18 juin prochain. Dans cette hypothèse, la cité aura choisi de se séparer volontairement de son bassin géographique et culturel historique, choisissant l'« Alleingang ». Il est fort à parier que les séparatistes utiliseront ensuite la stratégie odieuse dite du salami, et cela provoquera assurément une division profonde. Mais à qui la faute ? Une fois encore, chers amis Prévôtois, il convient de réfléchir à deux fois avant de glisser un oui dans l'urne, car il n'est plus question ni de projet global, ni de « oui pour voir ».

> Menaces de recours : encore un exemple d'acharnement séparatiste

On apprenait en même temps par la presse régionale qu'un individu avait déjà déclaré sa volonté de faire recours à la décision du Conseil de Crémines, comme ça, gratuitement, pour le plaisir.

Pas étonnant, tant cet acharnement est symptomatique du combat séparatiste jurassien. Le Groupe Sanglier n'a pas pour habitude de s'adresser à une personne en particulier, mais sur le coup, cher Monsieur Gobat, pour votre bien-être personnel comme pour celui de l'ensemble de la région, allez consulter chez un professionnel pour soigner cette vilaine diarrhée cérébrale !

AGENDA

LIEU ET DATE	EVENEMENT
12.05.2017 Moutier	CONGRES DE FORCE DEMOCRATIQUE – Societ'halle. 18h30 : accueil / 19h00 : discours / 20h30 : apéritif dinatoire
02-03.06.2017 Champroz	FETE DE MT-GIROD – calendrier politique oblige, la fête est déplacée au 1 ^{er} week-end de juin !
18.06.2017 Moutier	VOTE DE MOUTIER SUR SON APPARTENANCE CANTONALE